



Une nouvelle piste cyclable pour l'avenue de la Liberté

sur l'itinéraire cyclable PC1

Luxembourg, le 2 avril 2021 – Ce vendredi, la piste cyclable bidirectionnelle de l'avenue de la Liberté a été inaugurée, en présence du Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, du bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, de l'échevin responsable en matière de mobilité de la Ville de Luxembourg, Patrick Goldschmidt et des responsables de Luxtram.

Cette nouvelle piste cyclable, au cœur de la ville de Luxembourg, vient prolonger le tracé existant de l'itinéraire cyclable PC1 au départ de la place de Metz et jusqu'à la place de la Gare. En site propre, cette

nouvelle piste permet aux amateurs de la petite reine de circuler le long de l'avenue de la Liberté jusqu'à la place de Paris où la nouvelle piste cyclable les amène vers la rue Origer et leur permet de rejoindre la piste cyclable de l'avenue de la Gare jusqu'à la Gare centrale.

François Bausch : « *Aujourd'hui, pour moi, un rêve devient réalité avec la mise en service d'un axe-phare pour le trafic des vélos en ville. L'exemple de l'avenue de la Liberté montre que le tramway n'est pas seulement l'un des nombreux moyens de transport, mais contribue également de manière significative à l'embellissement urbain.* »

Lydie Polfer, se réjouit : « *La mise en service du tramway a profondément changé l'image de notre ville et plus particulièrement celle de l'emblématique avenue de la Liberté. Nous espérons que cette nouvelle piste longeant l'une des plus belles rues de notre capitale permettra de séduire davantage de citoyens et de visiteurs à opter pour le deux-roues et de graver le vélo dans le paysage urbain de notre ville.* »

Patrick Goldschmidt, souligne : « *Le développement du réseau des pistes cyclables constitue un maillon important du nouveau concept de mobilité urbaine. D'un côté, la mise en service du tramway sur cet axe qui relie la Ville Haute au quartier de la Gare a permis d'apaiser considérablement le trafic motorisé au centre-ville. De l'autre côté, elle a permis une redistribution de l'espace au profit des piétons et des cyclistes, améliorant ainsi le cadre de vie au cœur de la capitale.* »

La piste cyclable est partie intégrante du réaménagement de façade à façade de l'avenue de la Liberté avec la réintroduction du tramway et la mise en avant de la mobilité douce avec des trottoirs larges et des alignements d'arbres.

L'ouverture de cette nouvelle piste cyclable est aussi l'occasion de rappeler l'importance du respect des règles de prudence et de sensibiliser tous les utilisateurs à adopter le bon réflexe « Ouvrez grand les yeux et les oreilles ! ». À la hauteur de la place de Paris, de nouveaux feux cyclistes régleront la signalisation au passage de la plateforme tramway.

Dans les prochaines semaines, Luxtram va engager les travaux en direction de Bonnevoie et nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine conférence de presse le 19 avril 2021.